

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

OTTAWA MARDI 7 MAI 1890

LE NUMERO 2 CENTS

11e ANNEE No. 100

A & S Nordheimer

FABRICANTS DES CELEBRES

PIANOS NORDHEIMER

Sont aussi agents pour les fameux pianos Chickering, Steinway et Haines, et pour les orgues harmoniums de Estey et Kimball.

Grand assortiment de pianos de seconde main à des prix variant de \$25 et plus.

Conditions de paiement de \$3,00 à \$10,00 par mois.

FABRIQUE: Rue York Toronto, Salle de vente à Ottawa 67 RUE SPARKS

\$35,000,00

Pour trente jours seulement nous offrirons les plus grands Bargains qui aient jamais eu lieu dans Ottawa: \$35,000 valant de Montres, Bijouteries et Argenteries, à plus bas prix que dans aucune autre maison du Canada. Ne manquez pas d'assister à cette vente, qui sera positivement la plus grande vente de la saison.

Bijoutiers en gros et en détail 98 Rue Rideau 98 A. & A. F. McMILLAN

Vin Sirop Dusart

en LACTO-PHOSPHATE DE CHAUX

Le Lacto-Phosphate de chaux est le plus puissant des reconstituants. Il rétablit et renforce les os des enfants rachitiques; rend le régime et l'activité aux adultes; soutient les forces et garantit les enfants contre la diarrhée et les maladies de croissance. Par son influence, les os se développent vite et sans courbure.

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA Importateurs et Commerçants d'Épicerie de Choix, Etc., Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont Très Bas.

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE VENEZ VOIR ?

A. RIBOUT

TAILLEUR COUPEUR TAILLAGE GARANTI

Manteaux de Dames une Spécialité 204 Rue Dalhousie 204

NAP. BOYER

COUVREUR EN METAL DE TOUTES ESPECES Ferblantier, Plombier et Poseur d'appareils de toutes sortes, et aussi grand assortiment de Cages d'oiseaux, ustensiles de cuisine, et tuyau en plomb pour aqueduc.

NO. 284 RUE DALHOUSIE.

On donne un present AVEC CHAQUE

Voiture d'Enfants

ACHETEE CETTE SEMAINE

L'assortiment est considerable

A LA

NATIONAL MFG. CO.

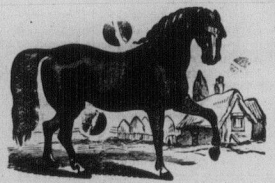
160 RUE SPARKS 160 OTTAWA.

Persiennes, Toiles et Poles à Rideaux

Les meilleurs marchés dans la ville

National Mfg. Co

160 RUE SPARKS 160 OTTAWA.



ECURIE DE LOUAGE

PREMIERE CLASSE.

Joseph Senecal,

COIN DES RUES

YORK ET DALHOUSIE.

MANTEAU

Nous commençons aujourd'hui à offrir notre nouvel assortiment d'articles de modes de printemps et d'été.

Manteaux, Dolmans, Visites, Jerseys, Vestons et Cirulaires Imperméables

à une GRANDE REDUCTION pour

ARGENT - COMPTANT

Cette offre ne vaudra que pour quelques jours et nous engageons les acheteurs à se hâter.

NOUS BAISSONS LES PRIX

et nous offrons les plus beaux patrons et tissus EN TOIFFES À ROBES, INDIENNES, SATENS, GUILLAUMES et TOIFFES À ROBES qui valent, à des prix qui étonneront les acheteurs.

D. Gardner & Cie.

CHARBON!

Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite

BIEN CRIBLE ET TAMISÉ

O'REILLY & HENRY,

(Suc. de A. Seybold)

RUE SPARKS,

BLOC RUSSELL

A. G. LAROSE

Comptable, auditeur, syndic, et agent d'assurance, sur lavie, contre le feu et les accidents.

121 RUE RIDEAU

Collections faites promptement

Telephone 189

ATTENTION!

FITZPATRICK ET HARRIS

se font un plaisir de remercier le public pour l'encouragement qui leur a été donné, et ils invitent de nouveau tout le monde à venir faire une visite à leur magasin; leurs marchandises sont de première qualité.

FITZPATRICK & HARRIS

65 rue William

TEINTURBERIE CENTRAL

504 RUE SUSEX

en face de la rue York. Habits d'hommes et de femmes, nettoyez, teints réparés et remis à neuf. Tapis de papiers, de table, rideaux de dames, bordures de rideaux, etc., nettoyés et teints à la perfection. Plumes d'autruches teintes selon l'espèce produite, nettoyées et frisées.

RECHERCHER

On ne se sert d'aucun procédé chimique. On se fie à l'habileté de notre main-d'œuvre. Satisfaction garantie. On va chercher et on délivre les articles par toute la ville. Les collets et les poignets 2 cents chacun.

R. GAGNON, Prop.

504 rue SUSSEX devant la rue York.

H. S. Succursale, au No 160, rue Mal.

Hull.

MALADIES D'ESTOMAC

DYSPEPSIE, GASTRALGIE

Une commission nommée par l'Académie de Médecine de Paris, pour étudier les effets du Charbon de Belloo, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles on douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses; l'appétit revient et la constipation se dissipe habituellement dans ces maladies.

Chaque façon de Poudre et chaque boîte de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloo.

En vente dans toutes les pharmacies. — Prix: Poudre, 3 fr.; Pastilles, 4 fr. 50.

JOSEPH BRUCE

Antrefois du Medical Hall, ancienne apothicaire de l'Hôpital Général de Montréal

Chimiste et Droguiste

205 RUE RIDEAU, OTTAWA

(En face du Boulevard de la rue Billeau, Téléphone de Jell No. 179)

GRAND CHOIX

Monuments en Granit Ecossais, Granit de la Baie de Fundy, ou en Marble, Clouture et Poteaux pour enclos de toute sorte.

Mon Propre Ouvrage

Toujours en main. Tout ouvrage est bien lretré et garanti aux plus bas prix

R. BROWN,

94 RUE GEORGE,

En face du Marché By, Ottawa.

TAPISSERIE

Mes Tapisseries (papiers-tapissés) de 10 1/2 et 15 cts. sont de véritables avantages hors ligne, des bargains qui dépassent tout ce qui a jamais été offert ici pour le même prix.

J. B. DUFORD,

108 Rue Rideau, 108

N.B. — Papier d'Or vendu à sacrifice.

Henry Watters

PHARMACIEN

Coin des rues Rideau et Cumberland,

ET AINSI

Coin des rues Sparks et Bank,

L'Huile de Berthé est Huile de foie de morue pure, préparée avec des foies importés directement pour la Maison L. F. FARR, 19, rue Jacob, Paris.

Elle ne se vend qu'en flacons accompagnés d'une instruction.

BRYSON, GRAHAM & CIE.

Les premiers arrivés ont le premier choix.

Table with columns for JERSEYS, BRYSON, GRAHAM & CIE., and prices. Includes items like TAPIS UNION, TAPIS EN LAINE, TAPIS TAPESTRY, TAPIS BRUXELLES, TAPIS VELOURS, TAPIS D'EGLISE.

JERSEYS de \$3,50 achetés à 50 pour cents décompté et marqués exactement à la moitié du prix.

Bryson, Graham & Cie.,

146, 148, 150, 152 & 154 RUE SPARKS.

FAITS DIVERS

L'Asile de la Longue-Pointe en Feu

Montréal, 7 mai.—A midi, hier, le bruit se répandit en ville, comme une traînée de poudre, que l'asile de la Longue-Pointe était en flammes. La nouvelle n'était que trop vraie.

Le feu s'est déclaré à midi pendant le dîner des aliénés, à trois endroits presque simultanément, d'abord dans l'asile ouest, où se trouve le département des femmes, ensuite dans la chapelle et dans une allonge située en arrière de la chapelle.

Lorsqu'on s'est aperçu que le feu prenait des proportions aussi considérables et aussi alarmantes et qu'il était impossible de se rendre maître de la situation, on a dû procéder à l'évacuation de l'asile par téléphone.

On a eu toutes les difficultés imaginables pour arracher aux flammes les aliénés dont plusieurs s'arrachaient aux mains de surveillants pour se lancer dans la direction du brasier dont la lueur semblait exhaler une chaleur nerveuse et extra-terrestre.

On est sous l'impression qu'une cinquantaine de pensionnaires ont été établis dans un bâtiment de l'incendie, qui s'est propagé avec une rapidité inouïe.

Les sœurs ont fait preuve du plus grand et du plus touchant dévouement. On espère encore qu'un certain nombre d'aliénés qui manquent de l'appel ont pu s'échapper et se sauver dans les bois.

Malheureusement on nous signale au même moment, l'absence triste et significative de trois religieuses de l'Asile.

Puissions-nous ne pas avoir là encore une catastrophe à enregistrer.

Toutes les femmes qu'on a pu sauver ont été transportées à l'hospice St. Isidore, situé de l'autre côté du chemin. Elles sont là entassées pêle-mêle, ahuries dans les salles du rez-de-chaussée.

Les hommes parqués dans le jardin en avant, inconscients pour la plupart, assistent, spectateurs impuissants, à la ruine de l'hospiciale maison.

On a envoyé de grandes voitures-voitures de Montréal pour recueillir ces malheureux et les répartir entre les différentes institutions de charité de la ville.

Aussi la nouvelle de l'incendie, le chef Benoit s'est rendu sur le lieu du sinistre avec un détachement de ses hommes et deux pompes à vapeur.

Mais leurs efforts n'ont malheureusement pas abouti. Les flammes, avivées par un assez fort vent de nord-est, ne laissaient aux vaillants sauveteurs aucune chance de succès.

Un détachement de police sous les ordres du sous-chef Lapointe main-tenant l'ordre, et veillant sur les malheureux aliénés.

Ces magnifiques bâtiments sont dérivés de fond en comble. On n'a rien pu sauver, rien!

La révérende Sœur Thérèse, supérieure, est dans un état qui fait pitié, devant les ruines de sa maison, de lous c'est déshéritée, qui se trouvent sous les yeux.

La population est littéralement affolée.

LE DOUBLE CRIME DE CHANÇAY

Le 2 avril on a commencé devant le jury de Tours, les débats du double crime de Chançay. Il s'agit de l'assassinat d'une vieille fille, la demoiselle Pelletier et de Clémentine Rouget, sa jeune bonne commise dans la soirée du 4 décembre dernier.

Le crime ne fut connu que le lendemain, vers midi. Le facteur Suard, distribuant le journal de Mme Pelletier, trouva les portes fermées et entendit les aboiements plaintifs du chien du logis. Il fit part aussitôt de ces circons tances à divers habitants du voisinage. On accourut et, au moyen d'une échelle on pénétra dans la maison.

Dans le pèssoir fut découvert dé-couvert le cadavre de Mme Pelletier et, en suite, dans la boulangerie, celui de la malheureuse servante, dont la tête, comme celle de sa maîtresse, était horriblement meurtrie. L'assassin s'était servi d'un marteau qui fut retrouvé taché de sang.

Plusieurs meubles avaient été fracturés, mais le malfaiteur, semblant argenteur, les bijoux, semblaient s'être attaché à trouver les valeurs, titres et papiers. Dans ce but, il avait transporté du salon jusque dans le pèssoir un coffre-fort afin de l'y défoncer par sus à son aise, opération qu'il n'avait pu réussir à effectuer et au cours de laquelle, certainement, il avait dû se faire des écorchures; ce coffre ne pesant pas moins de 180 kilos.

On se mit activement à la recherche de l'assassin, et un nouveau de la victime le nommé Pelletier Loidereau fut même annoncé dans les journaux qu'une prime de mille francs

serait allouée à la personne qui le ferait arrêter.

Le zèle de ce parent finit par paraître excessif. On examina de plus près sa situation, sa conduite; il fut reconnu que contrairement à ce qu'on pensait, Pelletier était au-dessous de ses affaires et, malgré la considération dont jouissait le propriétaire le père de famille le conseiller municipal, on se décida à l'arrêter.

Pelletier dut avouer d'abord qu'il avait fait un emprunt de 6 000 francs à sa tante en juin 1889, et on ne trouvait aucun papier relatif à cette créance.

Ce n'était là qu'une présomption mais Pelletier voulut se créer des alibis, et par là il fournit à la justice une autre preuve sérieuse de sa culpabilité: il dit, en effet, que le 4 décembre, au soir, il était auprès d'une veuve Fèvre avec qui il prétendait avoir des relations. Mais cette femme qui était âgée de cinquante-trois ans, n'a jamais été la maîtresse de l'accusé, et en tous cas elle ne l'avait point vu chez elle, à la Rochère, à la date indiquée.

Enfin, des érosions, remontant à l'époque du crime, furent constatées sur les jambes de Pelletier et sur ce point important, il n'a fourni que des explications embrouillées, reconnues mensongères.

Malgré ces charges, Pelletier continue de nier qu'il soit l'auteur du double assassinat.

Je suis innocent, totalement innocent, ne cessait de dire.

Pelletier cependant avoue qu'il a menti en déclarant que le 5 décembre — jour du crime — il était à auprès de la veuve Fèvre, dont nous savons qu'il prétendait faussement avoir obtenu les faveurs.

Au cours de l'instruction, il se passa même, à ce sujet, un incident des plus fâcheux pour Pelletier. Profitant de quelques secondes d'absence du magistrat qui le con-

frontait avec ce témoin, comme la femme Fèvre avait persisté dans ses dires contraires aux allégations du prévenu, Pelletier s'était approché d'elle et lui avait dit:

Malheureuse! vous ne voyez donc pas que vous me perdez, que vous allez me faire couper le cou!

« Le propos fut entendu par le gendarme chargé de garder Pelletier et rapporté au juge d'instruction.

La Cour d'assises a condamné Pelletier Loidereau à la peine de mort.

POSITION DU CORPS PENDANT LE SOMMEIL

Il vaut toujours mieux dormir du côté droit, l'estomac à l'aise, la position d'une bouteille renversée et le contenu est aidé à en sortir par la gravitation. Si l'on se couche du côté gauche, l'opération ressemble plutôt à celle qui consiste à prendre de l'eau d'un puits.

Une fois endormi, laissez au corps liberté entière de position. Si l'on dort couché à plat sur le dos, surtout après un repas copieux, le poids des organes digestifs et celui de la nourriture, reposant sur la grande veine du corps près de l'épine dorsale, la comprime et arrête plus ou moins la circulation du sang. En cas d'arrêt partiel, le sommeil est troublé par des rêves désagréables, et après un repos court et copieux, des sensations, telles que la chute dans un précipice, la chasse d'un animal sauvage, ou tout autre grand danger imminent, avec les efforts désespérés de se tirer de là, nous réveillent en sursaut, apeurés, tremblants, en transpiration, éreintés.

On ne doit jamais bien manger avant de se coucher; cette mauvaise habitude est la cause de cauchemars, des morts subites même.

MURTRIER POUR 50 CENTS

La police de South Amboy (New Jersey) vient d'arrêter un jeune homme de cette ville, nommé Connor, qui pour 50 cts n'a pas craint de tirer un coup de carabine sur un gamin de 15 ans, le petit Shantz Connor tirait à la cible et Shantz, qui le regardait faire le plaisantait sur son peu d'habileté. «Je te parie 50 cts, s'écria Shantz que tu ne mets par une balle dans le noir.»

«Je le tiens,» riposta Connor en sortant de sa poche pièce de 50 cts. La pièce ne fut pas usée dans sa main, que Shantz s'empara et se sauva en l'emportant.

Connor épaula sa carabine et fit feu, et le pauvre gamin roula à terre grièvement blessé: la balle lui était entrée dans l'épaule et lui avait fracassé le bras. Connor a cherché à s'exécuter en disant que son intention n'était pas de blesser Shantz, que la carabine s'était malheureusement trouvée dans la direction du gamin et que le coup était parti tout seul.

Mais le juge de police n'a pas accepté ces mauvaises raisons, et il a fait écrouer Connor en attendant qu'on ait fixé sur la gravité de la blessure de Shantz.

LA SAINT JEAN BAPTISTE

Nos compatriotes de Burlington se proposent de célébrer la fête de St. Jean Baptiste cette année. Sa Grandeur Mgr de Giesbriant a annoncé qu'il ferait sa visite pastorale le 24 juin, et notre pasteur a nommé un comité de 25 citoyens pour prendre des mesures pour lui donner une réception convenable.

A une assemblée du comité, dimanche soir, le Dr Bourbonnais a été élu président, le Dr Ménard vice-président et le Dr Létourneau secrétaire, et il a été résolu d'en faire une fête de famille, c'est à dire de ne pas tendre d'invitations à d'autres sociétés.

tés que celles de la paroisse. Le même jour il aura la première communion, et la confirmation dans l'après-midi.

Le soir, le club Montra'm donnera une représentation d'amatique.

CORRESPONDANCE A SENSATION

Le Mercury, de New-York, publie dans son édition du 27 avril dernier, une histoire au sujet d'un jeune homme bien connu de Montréal et dont le père est un des employés publics les mieux connus et les plus respectés.

La personne incriminée et naturellement offusquée a déposé une plainte contre les correspondants de ce journal. Plusieurs journalistes ont reçu ordre de se rendre au bureau de police afin d'y donner leurs dépositions. On s'attache surtout à découvrir les noms des individus qui collaboraient au Mercury, depuis quel temps.

L'article dont se plaint le jeune homme en question, le désigne suffisamment aux yeux du public, pour qu'il se trouve obligé à revendiquer son honneur et celui de sa famille.

Le plaignant est accusé d'avoir il y a quelque temps, séduit une jeune fille employée comme moisiste dans un magasin bien connu de la ville et qu'en étant fatigué lui ait fait faire connaissance d'un vieillard un contracteur bien connu de Montréal, avec lequel la jeune fille aurait eu des relations.

La correspondance du Mercury ajoute de plus, que le jeune homme en question, a établi un système de chantage de connivence avec la fille et aurait reçu du bonhomme la somme de \$10,000 comme règlement de l'affaire, ce dernier étant sous l'impression qu'il combattait sous le coup du fameux bill Charlot.